



Municipalité de La Bostonnais

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire publique du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais tenue le 31 mars 2022 à la chapelle du vieux Corbeau. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Renée Ouellette, les membres du conseil; Daniel Campeau, Gilles Lavoie, Julie Gauvin. Madame Isabelle Bouchard directrice générale agit en tant que secrétaire d'Assemblée. Absents Guylaine Baillargeon, Guy Laplante, François Baugée.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination d'une secrétaire d'Assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Affaires nouvelles
 - 4.1 Adoption des prévisions budgétaires de l'année financière 2022
 - 4.2 Discours Mairesse
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 19h10

Il est proposé par la conseillère Julie Gauvin

Appuyé par le conseiller Daniel Campeau

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Madame Isabelle Bouchard agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie

Appuyé par la conseillère Julie Gauvin

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Renée Ouellette procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Daniel Campeau

Appuyé par la conseillère Julie Gauvin

4. Affaires nouvelles

4.1 2022-03-08 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière 2022

Considérant que l'article 954 du code municipal oblige à préparer et à adopter un budget avant le 31 décembre de chaque année;

Considérant que le conseil a attendu l'adoption du budget de l'agglomération de la Tuque le 22 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Gauvin
Appuyé par le conseiller Monsieur Gilles Lavoie.

ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires de la Municipalité de la Bostonnais pour l'exercice financier 2022 au montant total de 1 005 198 \$.

4.2 **Discours de la mairesse**

Cher citoyens, chères citoyennes,

Comme vous le savez ce soir, nous allons adopter le budget 2022 de la Municipalité de la Bostonnais. Vous savez comme moi que l'année 2021 a été riche en rebondissement, roulement de personnel, le feu de notre Hôtel de Ville le 12 août dernier, et j'en passe.

Nous nous relevons de nos cendres grâce à notre nouvelle directrice générale madame Isabelle Bouchard et son adjointe madame Éliane D'Anjou Dumas, qui sont en poste depuis seulement quelques mois. Je leur lève mon chapeau d'avoir su relever un tel défi. Monter un budget en si peu de temps n'a rien de facile, surtout quand elles n'avaient aucune expérience municipale. L'équipe municipale continue de travailler d'arrache pieds pour remonter les dossiers et les données perdues dans l'incendie.

Je voudrais remercier tout le conseil de leur bon travail sur les comités, qui ont su mettre ainsi leur saveur au budget.

En ces temps difficiles les mots « résilience », « adaptation » et « innovation » prennent tous leurs sens. Nous sommes sur le bon chemin et il nous faut continuer ainsi, vous contribuez vous aussi citoyens, citoyennes à la prospérité de notre belle Municipalité. Ne nous laissons pas abattre par tout ce qui nous arrive et arrivera, nous nous en sortirons que plus fort!

Merci à vous!

Renée Ouellette
Mairesse

5. Période de questions

6. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie
Appuyé par la conseillère Julie Gauvin

Et résolu majoritairement

Que l'assemblée soit levée à 19 h 18

Renée Ouellette

Renée Ouellette
Mairesse



Isabelle Bouchard
Directrice générale et
greffière-trésorière